

ANNEXE 3 : ETAPES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT DE L'AIDE CLIMAXION

Rénovation énergétique des copropriétés - AIDE A L'ACCOMPAGNEMENT (AMO)

ETAPE 1 : ECHANGE AVEC L'INTERLOCUTEUR DE LA REGION	
▶ Bénéficiaire : Prendre contact avec votre interlocuteur CLIMAXION ⁽¹⁾ avant le dépôt de votre demande d'aide	
▶ Interlocuteur CLIMAXION : Présentation du dispositif au maître d'ouvrage et échange sur le projet	
ETAPE 2 : DEPOT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION	
▶ Bénéficiaire : Dépôt par mail des éléments suivants avant de payer tout ou partie de la prestation :	
△ RIB au nom du syndicat des copropriétaires	
△ Numéro de SIREN/SIRET du syndicat des copropriétaires	
△ Numéro d'immatriculation dans le registre des copropriétés	
△ Règlement de copropriété	
△ Attestation de composition de la copropriété ⁽²⁾ signée par le syndic de copropriété	
△ Procès-verbal de l'Assemblée générale de copropriété validant le lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans sa globalité et indiquant clairement le rôle du conseil syndical comme étant le seul décideur apte à poursuivre ou non l'étude après chaque phase <i>(des copropriétaires volontaires pourront être également désignés pour aider le conseil syndical dans sa tâche)</i>	
△ Copie de l'offre du prestataire	
▶ Interlocuteur CLIMAXION : Validation de votre dossier et programmation de l'aide au vote des élus régionaux	
↓	
ATTRIBUTION DE L'AIDE en Commission Permanente du Conseil Régional	
↓	
VERSEMENT UNIQUE - Au prorata de la réalisation de chaque phase	
Les éléments suivants seront à déposer par mail :	
△ RIB au nom du syndicat des copropriétaires <i>(si modifié depuis le dépôt de la demande d'aide)</i>	
△ Etat récapitulatif des dépenses ⁽²⁾ correspondant aux phases réalisées	
1 - Phase Conseil	
△ Supports de présentation utilisés lors des réunions <i>(a minima concernant la projection financière sommaire)</i>	
2 - Phase Etude	
△ Plan de financement détaillé des travaux de rénovation <i>comprenant les simulations financières collectives, les quotes-parts de reste à charge pour chaque copropriétaire, et les éventuelles primes individuelles (MPR copropriété par exemple)</i>	
△ Support de présentation de la réunion d'information précédent l'Assemblée générale de copropriété	
△ Rapport d'enquête sociale	
3 - Phase Travaux	
△ Notification des subventions collectives et des prêts collectifs	
△ Nouveau contrat d'exploitation le cas échéant	

(1) Trouvez l'interlocuteur CLIMAXION correspondant à la localisation de votre projet sur [climaxion.fr](https://www.climaxion.fr) : <https://www.climaxion.fr/contact>

(2) Modèles à utiliser téléchargeables sur [climaxion.fr](https://www.climaxion.fr) : <https://www.climaxion.fr/docutheque/soutien-renovation-energetique-coproprietes>

Toute demande déposée après signature de l'offre de prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage sera **inéligible**.